

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PEPS2B39PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à améliorer la maîtrise écrite et orale de la langue, c'est-à-dire l'acquisition toujours plus fine des quatre compétences (lire, écrire, écouter, parler).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B39PSA Maîtrise orale et écrite de la langue française

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B39PSA	Maîtrise orale et écrite de la langue française	20
-------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	12_PEPS2B39PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenbove@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à améliorer la maîtrise écrite et orale de la langue, c'est-à-dire l'acquisition toujours plus fine des quatre compétences (lire, écrire, écouter, parler). Le cours vise à une prise de conscience par chaque étudiant de ses forces et de ses faiblesses.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'écrire correctement des comptines et le vocabulaire y afférant
- d'expliquer les mots de vocabulaire repris dans les comptines
- de justifier l'orthographe lexicale ou grammaticale de certains mots
- de rédiger des textes avec outils de référence.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Orthographe lexicale et grammaticale ;
Écriture et qualité rédactionnelle ;
Enrichissement lexical ...

... le tout au service des écrits professionnels et des activités de langage proposées en maternelle.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et interactifs.

- Les étudiants disposent d'un dossier personnel dans lequel ils notent leurs propres difficultés et les règles/trucs à retenir.
- Chaque étudiant est amené à concevoir une fiche d'un carnet thématique de vocabulaire au départ de comptines.

Le cours demande une implication et un investissement personnels plus ou moins importants selon les compétences de chaque étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants cheminent chacun à leur rythme. Le dossier personnel les aide à travailler régulièrement les écrits élaborés lors des cours et corrigés par le professeur.

Sources et références

Cf. notes de cours remises lors du premier cours de septembre.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cahier personnel de B1, dictionnaire, correcteur orthographique, grammaire, Bescherelle, les sites ccdmd.qc.ca/fr et banque de dépannage linguistique, le cours de MLF 1, notes de cours, recueils de comptines, notes personnelles et feuilles distribuées, ...

Les documents complémentaires déposés sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation formative du dossier personnel (rédaction de lettres, exercices de justification, ...) et d'une fiche thématique de vocabulaire au départ de comptines. Les étudiants seront accompagnés au cours de leurs recherches. Ils sont priés de rendre leurs travaux dans les délais fixés par l'échéancier remis lors du premier cours de l'année.

Si l'étudiant ne remet pas l'ensemble de ces travaux dans les délais, la cote de l'UE peut ne pas être validée.

Examen écrit au Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).